

Le Franc-Maçon

Paraissant le Samedi

ABONNEMENTS

Six mois.. 4 fr. 50 — Un an... 6 fr.
Etranger (union postale). Un an.. 8 fr.
Recouvrement par la poste, 50 c. en plus.

RÉDACTION & ADMINISTRATION

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration,
52, rue Ferrandière, 52, LYON
Les Abonnements sont reçus, sans frais, dans tous
les bureaux de poste de France et de Belgique

ANNONCES

Les Annonces sont reçues au Bureau
du Journal
52, Rue Ferrandière, 52, LYON
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

SOMMAIRE

Fédération française des Dames. — Esprit des morts et des vivants. — Les deux Ecoles. — Morale chrétienne (suite). — Chronique maçonnique. — Marie Alacoque (variété). — La Séparation de l'Eglise et de l'Etat (suite). — Le Centenaire profane. — Les Jésuites. — Persécutions catholiques (suite). — Revue des Théâtres. — Bibliographie.
Feuilletons : La Fille del'Archevêque. — L'preuve.

AVIS

Nous prions ceux de nos abonnés dont l'abonnement expirait le 31 décembre dernier de vouloir bien nous envoyer sans retard le montant de leur réabonnement en un mandat sur la poste.

Fédération Française des Dames

M. de Bismarck vient de dire au Parlement allemand : « Nous pouvons avoir la guerre dans dix jours aussi bien que dans dix ans. » Soyons donc prêts plutôt dans dix jours que dans dix ans. Espérons la paix, mais organisons-nous comme si la guerre était proche. Les Allemands nous ont donné l'exemple; les femmes allemandes ne sont pas restées inactives. Partout elles ont préparé des associations de secours pour les blessés, et leur zèle ne doit pas dépasser le dévouement des femmes françaises.

Le temps n'est plus où l'on croyait que le monopole de cette charité, qui s'exerce au pied du lit des malades, appartenait aux seules corporations religieuses et qu'il fallait avoir le costume des couvents pour savoir soigner et consoler ceux qui souffrent. Toutes les femmes de France sauront être sœurs de charité, comme tout Français est aujourd'hui soldat. Il n'y a plus d'armées distinctes de la nation même; il ne doit plus y avoir de missions exclusivement réservées aux associations religieuses d'infirmières. Chaque Française, sous le costume laïque aussi bien que sous la cornette blanche des ordres monastiques, apportera son concours au moment du danger.

Mais il faut une organisation préalable, des enseignements médicaux, simples et précis, une préparation enfin à cette œuvre de charité laïque. Il est nécessaire de savoir par avance comment se donnent les premiers soins aux blessés, de quelle façon utile et pratique on peut venir en aide aux chirurgiens.

Quelques conférences de médecins, un certain nombre de cours qui sont à la fois instructifs et intéressants, d'autant plus attachants qu'on en comprend toute la haute

importance, c'est là l'éducation suffisante pour rendre ces grands services qu'on peut attendre des femmes françaises.

Aucun milieu n'est mieux placé que la Franc-Maçonnerie pour la constitution rapide de cette société des citoyennes sur l'appui desquelles le pays peut compter.

Les Loges ne sont-elles pas, pendant la guerre, transformées en ambulances? ne sont-elles pas mises avec empressement à la disposition des organisateurs des services médicaux? Quoi de plus naturel que d'y trouver les femmes des francs-maçons toutes prêtes à donner des soins intelligents aux soldats dont beaucoup appartiendront à la grande famille maçonnique. Et c'est dans l'atelier même où elles auront acquis les connaissances médicales dont nous parlions plus haut qu'elles pourront en faire l'application, sous la direction des médecins dont elles les auront reçues.

On a parlé d'une Franc-Maçonnerie des femmes qui n'existe pas, que personne ne songe à constituer et que certaines gens se sont plu à inventer pour la railler ensuite; eh bien! voilà la vraie Franc-Maçonnerie à établir, celle-là sera au-dessus de toutes les attaques. Elle sera la Franc-Maçonnerie du dévouement; elle se composera des mères, des femmes, des filles des Francs-Maçons, unies, associées, fédérées, disions-nous, pour soigner ceux qui ont combattu. On a dit qu'il y avait des sœurs maçonniques; non, mais il y en aura.

C'est du moins notre espérance, et nous soumettons aujourd'hui cette proposition à nos Frères, nous pouvons dire à nos sœurs. Qu'elles se joignent à nous dans ce grand mouvement de préparation, pendant la paix pour la guerre, auquel on nous convie de l'autre côté du Rhin. Que dans chaque Loge de France, les Loges surtout, et d'abord, des régions de la frontière, on fasse cet appel aux dames qui ne viennent dans l'atelier qu'aux grands jours de fêtes maçonniques; qu'elles y entrent, ces sœurs maçonniques, pour écouter les conférences dans lesquelles on leur montrera comment elles peuvent se rendre utiles lorsque la France est en péril; s'il en est quelques-unes qui hésitent encore à venir dans ce temple maçonnique sur lequel la haine des cléricaux a fait lancer tant de ridicules anathèmes, tous leurs scrupules seront levés quand elles se diront et pourront dire hautement : Nous allons apprendre comment la femme doit, elle aussi, servir la patrie; si cela c'est faire de la maçonnerie, nous avons la conscience de remplir un noble devoir.

On avait trop parlé d'une franc-maçonnerie de femmes pour qu'il ne vint pas un jour à la pensée de la former en vue d'une œuvre de charité vraie et d'infatigable dévouement. Nous le proposons aujourd'hui.

ESPRIT DES MORTS ET DES VIVANTS

Il faut toujours être décidé sur le parti qu'on doit prendre, le prendre hautement, et le suivre toujours.
J.-J. ROUSSEAU.

C'est la hauteur et la fécondité des pensées, et non leur multitude, qui marquent la place des grands hommes.
M^{me} NECKER.

N'admirez-vous pas comme notre vie est mêlée de hauts et de bas?
VOLTAIRE.

Il est des pays où l'on a plus d'égards pour des histrions que pour des gens de mérite.
LAVEAUX.

L'historien doit être philosophe.
VOLTAIRE.

Le mal est le relief du bien : les pays sans hiver n'ont pas de printemps.
BOISSE.

LES DEUX ECOLES

Sous le titre; *les deux Ecoles*, un journal clérical publiait cette semaine un article destiné à établir la différence entre l'éducation donnée dans les écoles laïques, et celle des écoles congréganistes; le parallèle, est-il besoin de le dire, n'était pas à l'avantage des premières.

L'auteur conduisait d'abord ses lecteurs, comme par la main, à la sortie d'une école laïque, et s'y voyait amené, naturellement, à faire de très fâcheuses remarques: les élèves, qu'il voit, se répandent dans la rue en poussant des cris assourdissants, et lâchent en quelque sorte la bride à leurs plus mauvais instincts. Ils se montrent querelleurs, tapageurs, mal embouchés, se plaisent à jouer de vilains tours aux passants, à casser des cordons de sonnette, à renverser les éventaires de boutiquiers, à dégrader les facades des maisons, et vont même parfois jusqu'à taquiner des vieillards ou de pauvres paralytiques. Ils sont, en somme, irrespectueux, grossiers, insolents et, le plus souvent, d'un cynisme déjà effrayant.

Notre confrère se transportait ensuite avec son lecteur à la sortie d'une école de congréganistes et était immédiatement obligé de rendre à ceux-ci une éclatante justice, c'est que leurs élèves ont beaucoup plus de crainte, de tenue et de réserve. On voit, du reste, le frère de la doctrine chrétienne ou la sœur accompagnant, dans la rue, jusqu'à une assez grande distance, écoliers et écolières, et leur rappeler ainsi, qu'ils

n'ont pas, bien qu'en liberté, à sortir des bornes du devoir et de la bienséance.

A l'œuvre on connaît l'artisan, ajoutait en concluant notre confrère.

Nous nous contenterons de lui demander, pour aujourd'hui, ce qu'il pense de la décision du conseil départemental, au sujet des frères congréganistes de Lagnieu. Ces excellentes gens, désireux d'écraser, par leurs succès, les écoles laïques rivales, faisaient tout simplement venir du dehors, et présentaient aux examens, des jeunes gens, *ayant déjà passé ailleurs ces mêmes examens.*

Le résultat était magnifique, et les jeunes diplômés étaient de suite inscrits, à grand fracas, sur le *Livre d'Or* de l'école.

Comment en un plomb vil, l'or pur s'est-il changé ?

Assurément, hélas ! par suite de quelque fâcheuse indiscretion, qui, si le bon Dieu est juste, ne portera pas bonheur à ses auteurs.

Tant et si bien que le frère Aucagne, directeur du pensionnat des frères de la Croix, à Lagnieu, a été suspendu de ses fonctions. Il demeure, en outre, interdit désormais, à cet honnête homme, d'enseigner dans le département de l'Ain.

Voilà certes une bien excellente éducation !

Que penser maintenant de la congrégation, que penser des jeunes gens qui se sont prêtés à ces fourberies ?

Voilà l'œuvre : elle porte bien la marque de ses artisans.

LA MORALE CHRÉTIENNE ET LA MORALE ANTIQUE

IV

On a fait honneur au christianisme de la suppression de l'esclavage.

Jamais les princes de l'Eglise n'ont condamné l'esclavage d'une manière absolue, comme en contradiction avec les droits imprescriptibles de l'humanité et les principes essentiels de toute morale. Ils se sont bornés à encourager les affranchissements.

Dans cette voie comme dans les autres, ils avaient été précédés par les Maîtres de la pensée antique. Sans parler de Sénèque et d'Epictète, qui vivaient aux premiers temps du christianisme, ne voyons-nous pas au V^e siècle avant notre ère, les disciples de Socrate, Xénophon en particulier, engager leurs concitoyens à multiplier les affranchissements et adoucir le sort de l'esclave ?

La société antique reposait sur l'institution de l'esclavage. Mais le noble et doux génie d'Athènes devait s'efforcer de rendre supportable la condition de l'esclave. Celui-ci faisait vraiment partie de la famille. A Athènes l'esclave était homme, puisqu'il lui était permis d'avoir sa pensée et de la dire. Les mœurs étaient d'accord avec les lois qui protégeaient l'esclave contre toute violence, et, dans certaines circonstances, lui assuraient la liberté comme récompense des services rendus à l'Etat.

Beaucoup d'esclaves devenaient libres sans l'intermédiaire de l'Etat, par la volonté de leurs maîtres que guidait un sentiment d'humanité. Les affranchissements par testament étaient fort nombreux.

On sait que le sentiment de justice et d'équité suprême tendaient à se fortifier dans les âmes.

Les enseignements de Socrate, développés dans tous les sens, formèrent, grâce à Platon un véritable corps de doctrine. « Platon a-t-on dit, n'a pas seulement préparé le christianisme, il l'a fait ». Non pas tout entier sans doute, mais à peu de chose près.

Le reste devait être l'œuvre des stoïques.

La philosophie chrétienne, et, sur bien des points, la loi chrétienne se trouvent dans les traités platoniciens.

Il n'entre pas dans notre sujet d'étudier la partie en quelque sorte *théologique* du platonisme. Qu'il nous suffise de rappeler que le chef de l'école académique affirme l'existence d'un dieu suprême ou plutôt unique, tout spirituel, en qui le bien et le beau ont leur essence.

Chez Platon on rencontre encore, dans le même ordre d'idées, une foi raisonnée à la Providence, le dogme de l'immortalité de l'âme, et, à sa suite, les idées d'un jugement après la mort, qui assigne aux âmes le ciel ou l'enfer ; la doctrine d'une expiation originelle. Suivant Platon, il faut toujours désirer le châtement et toujours craindre d'y échapper. Il faut le procurer à ceux que l'on aime ; il faut, au besoin, se l'infliger à soi-même, car le châtement, c'est la guérison, c'est le salut.

Voilà le principe de la pénitence chrétienne. Les emprunts faits par le christianisme à la théologie de Platon sont donc nombreux et de toute première importance. Le dogme de l'immortalité de l'âme en particulier, dogme qui est la base même du christianisme, appartient en propre à la Grèce. Il est exposé dans le *Phédon*. On le chercherait vainement dans la *Bible* ; jamais les Hébreux n'ont établi de distinction entre l'âme et le corps.

La morale platonicienne a un caractère religieux marqué. Platon invite l'homme à « se rendre semblable à la divinité par la pratique de la vertu ». Il exige encore que l'homme marche humble et réglé sous la loi divine.

D'une manière générale, Platon donne comme règles morales à suivre le détachement de la terre et de l'existence même. L'exaltation de l'âme et le mépris des sens ; l'opposition des choses spirituelles et des choses sensibles ; la contemplation et la solitude ; l'imitation de la divinité. Il condamne le suicide, les amours contre nature, prescrit la pureté, l'humilité, défend de rendre le mal pour le mal. Ce sont là autant de principes *chrétiens*.

Si l'œuvre de Platon ne contient pas tout le christianisme, elle en contient les théories et les préceptes essentiels. Ajoutons qu'elle le dépasse à bien des points en vue.

(A suivre.)

CHRONIQUE MAÇONNIQUE

Un de nos confrères de la presse maçonnique, la *Semaine Fraternelle*, dans son numéro du 9 janvier, nous consacre les lignes suivantes :

« Nous constatons avec plaisir que le *Franc-Maçonnisme* qui se publie à Lyon, tout en continuant à s'occuper de questions philosophiques, religieuses et morales, fait une plus large part aux questions maçonniques.

« Les Maçons prendront désormais un intérêt plus vif à cette intéressante publication. Parmi les questions maçonniques actuellement traitées, nous avons remarqué celle qui a trait à la constitution d'un conseil des V. de l'Or. de Lyon. C'est une excellente mesure que nous voudrions voir pratiquée dans tous les Or. où il y a plusieurs LL. »

Nous remercions sincèrement notre confrère de

son témoignage de sympathie et de ses encouragements.

Loges nouvelles. — Pendant l'année qui vient de finir, la Maçonnerie française a vu s'augmenter le nombre de ses ateliers. Huit Loges nouvelles ont été créées et sont venues lui apporter une force nouvelle.

Ce sont les Loges suivantes :

Amis de la Raison, Or. de Tarare (Rhône) ;
Amis Réunis, Or. de Baignes (Charente) ;
Concorde intime, Or. d'Apt (Vaucluse) ;
Matérialisme scientifique, Or. de Paris ;
Propagation de la vraie lumière, Or. de Tarbes (Hautes-Pyrénées) ;
Réveil maçonnique, Or. de Libourne (Gironde) ;
Thélème, Or. de Paris ;
Travail et Perfection (cons. phil.), Or. d'Angers.

Paris. — A l'occasion du renouvellement de ses officiers, la Loge *Les Héros de l'Humanité* a donné, le 15 décembre dernier, un magnifique banquet dans les salons Richard, au Palais-Royal.

Plus de 150 frères assistaient à cette réunion, qui était présidée par le F. Michelin, député de la Seine.

De nombreux toasts ont été portés au dessert.

Il en est deux qui méritent une mention spéciale en raison du caractère dont étaient revêtus ceux qui les ont portés et des sentiments qu'ils expriment. Nous voulons parler des toasts portés à la fusion de tous les rites, par le F. Chassaing, président de la Grande Loge Symbolique, et par le F. Rouselle, membre du Conseil de l'Ordre du Grand-Orient de France.

Nous sommes heureux de voir chaque jour le principe de la fusion de tous les rites rallier de nouveaux adeptes.

Macon. — La Loge écossaise *Parfaite Union*, de Macon, célébrait, le 19 décembre dernier, sa fête annuelle d'adoption, au milieu d'un grand concours de dames et de maçons. Les Loges de Chalon-sur-Saône, de la Motte-Bouchot, de Grenoble, Lyon, Chagny, Beaune avaient envoyé des délégations.

Le F. Pigeon, V. de la Loge *Parfaite Union* a, dans une allocution chaleureusement applaudie, souhaité la bienvenue aux FF. visiteurs et aux dames.

Nous en relevons les passages suivants :

« En vous, Mesdames, c'est la mère de famille que nous saluons de notre plus respectueux hommage, la mère qui a dirigé nos premiers pas avec une vigilance infatigable, qui a jeté dans nos âmes les premières semences de vertu et d'honneur, qui nous a prodigué, à notre entrée dans la vie, des trésors inépuisables de tendresse et d'amour, la mère enfin qui sait rester, à travers toutes les vicissitudes, notre guide le plus sûr, notre ami le plus fidèle et le plus désintéressé.

« Nous saluons aussi l'épouse, la compagne dévouée des bons et des mauvais jours, l'inspiratrice discrète et affectueuse du petit nombre de bonnes actions que nous avons pu faire.

« Enfin c'est la famille elle-même que nous saluons en vous, Mesdames, la famille, dont vous êtes le génie titulaire, la douce et bienfaisante influence.

« Quoi qu'en puissent dire les adversaires de la Franc-Maçonnerie, l'ombre de nos Loges, le secret de nos assemblées n'abritent pas de honteux mystères, ne cachent pas, croyez-moi, des complots dangereux pour la sécurité de l'Etat ou le repos des familles. Nous conspirons cependant, et cette conspiration ne date pas d'hier, elle est aussi vieille que la Franc-Maçonnerie elle-même, dont l'origine se perd dans la nuit des âges. Nous conspirons, oui, nous conspirons pour le droit contre la force brutale, pour l'opprimé contre l'oppresser, pour les malheureux contre les heureux, pour la tolérance contre le fanatisme, pour la liberté contre la tyrannie.

nie, pour la lumière contre les ténèbres de l'erreur et du mensonge. »

La cérémonie d'adoption terminée, la parole a été donnée à notre Frère Renié, avocat à la Cour d'appel de Paris, et député de la Loge *Parfaite Union*. Le Frère Renié, dans une très remarquable causerie, que le défaut de place nous empêche de reproduire, a traité de la morale maçonnique. De très vifs applaudissements ont souligné les développements de l'orateur.

Un concert, fort bien composé, suivit la cérémonie maçonnique, puis on se donna rendez-vous pour le banquet, qui eut lieu à 6 heures du soir, et dans lequel, nous n'avons pas besoin de l'ajouter, la plus franche cordialité n'a cessé de régner.

Au dessert, le Frère Pigeon, qui présidait, a porté le toast suivant, salué par les acclamations de tous les convives :

« De temps immémorial, dans nos agapes fraternelles, la première parole prononcée l'a toujours été pour rendre hommage à la patrie. Je n'ai garde, en ce qui me concerne, de me soustraire à un usage que je considère comme sacré, qu'il faudrait établir s'il n'existait pas, et qui, par surcroît, a encore l'avantage qui n'est pas à dédaigner, d'être une protestation en quelque sorte permanente contre les accusations perfides dont notre patriotisme à nous, francs-maçons, est quelquefois l'objet de la part des journaux de sacristie.

« Certes, nous sommes des pacifiques, la guerre qui traîne après soi tant de maux, tant de ruines, tant de deuil, n'est point notre idéal ; nous préférons aux feux sanglants des batailles les luttes fécondes de la paix, nous préférons l'amour à la haine, et volontiers nous rêvons pour l'humanité d'un âge d'or où les inimitiés de peuple à peuple viendraient se fondre et s'éteindre dans un embrasement universel.

« Mais nous estimons aussi qu'il y a des haines légitimes, des guerres justes et nécessaires, et pour celles-là notre concours est assuré ; nous sommes prêts aux derniers sacrifices.

« Entre ceux qui ont osé proclamer à la face du monde cette maxime impie : « La force prime le droit », et nous, qui disons par la voix de Mirabeau :

« Le droit est le souverain du monde », il y a un an abîme, et, tant que nos frères de là-bas gémiront sous le joug qui les presse, tant que le drapeau tricolore ne flottera pas en vainqueur sur les murailles de Metz et de Strasbourg, jamais, entendez-vous, jamais nous ne mettrons notre main dans la leur.

« J'ai foi dans les destinées de mon pays, et c'est avec un sentiment d'invincible espérance, que je lève mon verre et que je bois à notre France bien aimée, à notre France tout entière, en deçà et au delà des Vosges. Puisse-t-elle, par l'amour et le dévouement de ses fils, redevenir grande, forte, prospère et glorieuse. Aux vœux que nous formons pour la France, nous associons la République qui, pour nous, francs-maçons, est inséparable de la patrie. »

Après le Frère Pigeon, divers autres toasts ont été portés par le Frère Martin, un des doyens de la Maçonnerie mâconnaise ; par le Frère L..., de Lyon, et par divers autres Frères.

Puis les chansons ont succédé aux discours et ont terminé cette charmante fête, qui laissera un durable souvenir dans l'esprit de tous ceux qui y ont assisté.

Parfaite Unité de Salon. — Il y a quelques jours, la Loge Parfaite Unité de Salon (Bouches-du-Rhône) conduisait à sa dernière demeure un de ses membres les plus aimés.

Sur sa tombe, le F... orat... prononçait quelques paroles émues que nous sommes heureux de rapporter :

TT... CC... FF... ,

Depuis la formation de notre L... dans la Vall... de Salon, voici la première fois que nous nous réunissons au bord d'une tombe pour jeter à un de nos FF... notre dernier adieu.

Cette circonstance unique donne aujourd'hui à l'accomplissement de ce devoir suprême une gravité exceptionnelle. Ce ne sont pas des regrets profonds que nous avons ressentis en apprenant la fatale nouvelle, c'est de la stupeur ! — C'est l'impression produite par la faux impitoyable de la mort venant couper une première branche ! c'est la fatalité venant frapper pour la première fois à notre porte et empor-

tant un de nos FF... dans l'inconnu ! c'est la douleur d'une jeune famille qui vient de perdre l'un des siens et qui, pour la première fois, se sent rappeler à la réalité de la vie par l'étreinte glacée de la mort !

Mes FF... , je regrette que la charge dont vous m'avez honoré me désigne aujourd'hui pour porter la parole et dire un dernier mot de frat... adieu à notre T... C... F... Gustave Carcassonne, au nom de la « Parfaite Unité ».

Ce regret tient à ce que, habitant Salon depuis trop peu de temps, je n'ai pu connaître notre regretté F... suffisamment pour pouvoir célébrer dignement les qualités incontestables qui lui ont valu le grand honneur d'appartenir à la Grande Famille

Je me bornerai ici à rendre publiquement justice de ce que j'ai vu et de ce que j'ai appris de vous tous.

Le premier devoir qu'inscrit un franc-maç... dans sa conscience en entrant dans notre Société, c'est la *charité*. La charité est le premier échelon de la loi sociale démocratique. Sans charité, pas de fraternité, et si vous brisez l'un des trois points de la trilogie maçonn... : Liberté, Egalité, Fraternité », l'équilibre social, représenté par ces trois points du triangle, est rompu. Donc, en premier lieu, notre devoir principal, notre devoir obligatoire, c'est la charité. Ici, je me tourne vers vous, mes FF... qui l'avez connu et l'avez vu à l'œuvre, dites-nous qui donc, parmi nous, a mieux rempli ce devoir que notre T... C... F... Gustave ? Il ne lui suffisait pas de nous garder toujours sa bourse ouverte pour les nombreuses infortunes que nous avons eu à secourir ; il allait au devant de nos besoins. Aumône cachée ! aumône connue de nous seuls, et par cela même plus méritoire !

Pardonne-nous, C... F... , si nous dévoilons ici ce que tu voudrais voir demeurer inconnu ; mais avant de te quitter, il faut bien que nous te remercions pour ceux que tu as secourus. Il faut bien que nous citations ton exemple aux FF... qui te remplaceront parmi nous ! Tu fus charitable, tu as accompli ton devoir maçonn... Notre reconnaissance et notre frat... amitié te suivent jusque dans ton tombeau en te disant : Merci.

1

LA FILLE DE L'ARCHEVÊQUE

CHAPITRE PREMIER

UNE FÊTE

Le 12 juillet de l'an de grâce 1515, les Lyonnais s'éveillèrent au son joyeux des cloches ; toutes, comme obéissant à un mot d'ordre, s'étaient mises à s'ébranler dès le premier rayon de soleil, et à faire retentir les airs de leur plus furieux carillon.

Le son des cloches, tout le monde a pu le remarquer, est comme la voix humaine : il exprime selon les circonstances, la joie ou la douleur, l'émotion d'une grande fête, ou les horreurs d'un sinistre. Or, ce jour-là, le carillon était solennel et joyeux, plein d'une majesté, tempérée de gaieté, et le grand nombre des voix qui prenaient part au concert, annonçaient pour tout le monde un événement de la plus haute importance.

Ce n'était pas en effet une journée sans intérêt pour les Lyonnais, que celle qui se préparait : il ne s'agissait de rien moins pour eux, que d'assister à l'entrée solennelle que devait faire dans sa bonne ville de Lyon, avec tout l'apparat que comportait alors pareille cérémonie, très haut et très puissant seigneur le roi de France. François I^{er} avait succédé depuis fort peu de temps à sa Majesté Louis le douzième ;

c'était en effet au commencement de l'année courante, le 1^{er} janvier 1515, entre neuf heures et dix heures du soir, que l'infortuné monarque, avait passé de vie à trépas. Obligé, par une des conditions de son traité avec le roi d'Angleterre, à épouser une jeune et jolie princesse, Louis XII n'avait pas voulu laisser entamer la réputation de galanterie que le monde accorde si justement à notre nation, et il s'était si bien prodigué de toutes façons, malgré son âge et son faible état de santé, il avait donné tant de bals en l'honneur de la jeune épouse, assisté à tant de festins et à tant de fêtes, qu'il n'avait pas tardé à la laisser veuve.

Le nouveau souverain s'était annoncé, dès le début de son règne, comme un homme de talent, capable de donner à la France de longs jours de gloire et de bonheur.

Néanmoins, sa magnificence habituelle avait fait craindre aux bourgeois de toutes les villes du royaume des projets dispendieux pour le pays, et principalement pour leurs bourses, souvent éprouvées par des mésaventures de ce genre ; son caractère hardi et aventureux avait fait prévoir des guerres fréquentes et prolongées, et craintes et prévisions n'avaient pas manqué de se réaliser, au plus grand déplaisir des populations pacifiques. Les funérailles du regretté Louis XII, l'alliance avec le roi d'Angleterre, avec l'archiduc, les fêtes données et reçues en ces occasions avaient coûté de grosses sommes et nécessité de la part du

roi de douloureux appels aux trésors des municipalités ; pour le moment, il annonçait l'intention d'aller, en personne, reconquérir le duché de Milan, en franchissant les Alpes. Dans cette circonstance, Lyon avait dû payer son subsiste, et en retour, le roi avait décidé et annoncé son intention de venir à Lyon, et d'y séjourner quelques jours, pendant que son armée se préparerait au passage des Monts.

Il s'agissait donc de reconnaître un si grand honneur : en conséquence, les magistrats municipaux s'étaient aussitôt réunis en l'hôtel commun, et avaient délibéré de faire au roi une réception éblouissante, surpassant en magnificence, et laissant bien loin derrière elle, toutes les fêtes précédemment données dans des occasions semblables. De grands préparatifs avaient été faits ; aussi le populaire, dont la curiosité était légitimement excitée depuis plusieurs jours par l'annonce de cette imposante cérémonie, ne tarda-t-il pas, le jour où commence notre récit, à obéir à la bruyante invitation que lui faisait le bourdon de Saint-Jean, répondant à la cloche grêle des Cordeliers, et à envahir, revêtu de ses plus beaux habits de gala, comme pour la fête des Merveilles, ou la messe de Pâques à la cathédrale, les rues, avenues et ponts que devait parcourir le cortège, suivant l'itinéraire, annoncé la veille dans tous les carrefours, par les crieurs de la ville.

(A suivre.)

Je ne m'étendrai pas, mes F., sur les vertus civiques de notre F. : regretté. Vous le connaissiez tous mieux que moi et saviez quel soutien ferme, loyal et convaincu, la cause du progrès, le droit et la justice avaient en lui. C'était un républicain inébranlable dans sa foi démocratique, sans ambition politique personnelle, agissant ainsi parce que c'était juste, parce que c'était la vérité, le droit, le devoir. Hélas ! il a fallu que cette existence se courbât sous le souples de la fatalité. Hélas ! brusquement, cet honnête, cet excellent père de famille nous quitte emporté dans les régions inconnues, sous la pression de la dure loi de la nature. Quel malheur pour sa famille ! Quel malheur aussi pour la Grande Famille !

Adieu, Frère, et pour la dernière fois, adieu ! Nous allons de ce pas inscrire ton nom sur la colonne funèbre de notre Temple. Et plus tard, quand nous ne serons plus là, quand nos petits-fils liront ton nom en tête de cette colonne, ils diront tout bas avec recueillement et amour : « C'est le premier frère de la Parfaite Unité qui s'est envolé dans l'éternité ! Gardons son souvenir ! » Et vous TT. . CC. . FF. . Barius et Adrien, soyez ferme dans votre douleur. N'oubliez pas que des FF. . pleurent aussi autour de vous. Venez-nous voir souvent, nous parlerons de lui, nous vous consolerons !

Et ces jeunes enfants qu'il laisse après lui ! qu'ils reçoivent ici solennellement la sympathie de la Parfaite Unité. Qu'ils viennent aussi frapper chez nous, ce sont des FF. . de leur père qui leur répondront, ce sont des amis qui leur ouvriront !

...

Fêtes maçonniques. — Nous publierons dans notre prochain numéro le compte rendu fort intéressant d'une fête maçonnique célébrée en l'honneur du F. Desmons, député du Gard et vice-président du Conseil de l'Ordre du Grand-Orient de France.

Le défaut d'espace nous empêche seul d'en donner le récit dans le numéro de ce jour.

VARIÉTÉ

Marie Alacoque

Le cœur de Jésus-Christ ou de sa mère est la grande dévotion moderne depuis deux siècles. Le cœur avait l'avantage de fournir une foule d'expressions d'un sens douteux, mais décentes, toute une langue de tendresses équivoques qui ne faisaient point rougir et facilitaient le manège de la galanterie dévote.

Dès le commencement du XVII^e siècle, les directeurs-confesseurs trouvent dans le *Sacré-Cœur* un texte commode ; mais les femmes le prennent tout autrement au sérieux. Elles s'exaltent, se passionnent, elles ont des visions. La Vierge apparaît à une paysanne de Normandie, et lui ordonne d'adorer le *Cœur de Marie*. Les visitandines s'intitulaient *Filles du Cœur de Marie*. Jésus ne manque pas d'apparaître à une visitandine nommée *Marie Alacoque*, et lui montre son cœur entr'ouvert. C'était une forte fille, très sanguine, qu'on était obligé de saigner sans cesse. Elle était entrée à vingt-quatre ans au couvent, avec des passions ardentes ; son enfance n'avait pas été misérablement étiolée, comme il arrive à celles qu'on enferme de bonne heure. Sa dévotion fut d'abord un violent amour, qui voulut souffrir pour l'objet aimé.

Ayant ouï dire qu'une autre fanatique *M^{me} de Chantal*, s'était imprimé sur le cœur, avec un fer chaud, le nom de Jésus, elle en fit autant. L'amant n'y fut pas insensible et dès lors la visita. Ce fut à la connaissance et sous la direction d'une supérieure habile que Marie Alacoque eut ces rapports intimes avec le divin époux.

Elle célébra ses épousailles avec lui ; un contrat régulier fut dressé par la supérieure, et Marie Alacoque le signa de son sang.

Un jour qu'elle avait nettoyé de sa langue les vomissements d'un malade, Jésus fut si satisfait qu'il lui permit de coller sa bouche à l'une de ses divines plaies. Il n'y avait là rien à voir pour la théologie : c'était une affaire de physiologie et de médecine. Marie Alacoque était une fille d'un tempérament ardent qu'exaltait le célibat. Elle n'était nullement mystique, au sens propre de ce mot.

Plus heureuse que *M^{me} Guyon*, qui ne vit point ce qu'elle aimait, celle-ci voyait et touchait le corps de l'amant divin. Le cœur qu'il lui montrait dans sa poitrine entr'ouverte était un viscère sanglant. L'extrême pléthore dont elle souffrait, et dont les saignées fréquentes ne pouvaient la soulager, lui remplissait l'imagination de ces visions de sang.

Les jésuites, grands propagateurs de la dévotion nouvelle, se gardèrent bien d'expliquer nettement s'il s'agissait de rendre hommage au cœur symbolique, au céleste amour, ou d'adorer le cœur de chair. Quand on les pressait de s'expliquer, ils répondaient diversement, selon les personnes, les temps, les lieux.

Le père *Galiffet* faisait au même moment les deux réponses contraires : à Rome, il disait qu'il s'agissait du cœur symbolique ; à Paris, il imprimait qu'il n'y avait pas de métaphore, qu'on honorait la chair même. L'équivoque fit fortune. En moins de quarante-huit années, il se forma en France quatre cent vingt-huit confréries du Sacré-Cœur. (MICHELET.)

Marie Alacoque n'a pas été oubliée par les poètes. On trouve dans *Gresset* les vers suivants :

Vert-Vert était un perroquet dévot...
Il disait bien son bénédicte,
Et notre mère, et votre charité,
Il savait même un peu de soliloque,
Et des traits fins de Marie Alacoque.
(Dictionnaire universel.)

La Séparation de l'Eglise et de l'Etat

Discours du F. Dide au Convent

(Suite.)

Il faudrait, en outre, quand on apporte une affirmation du genre de celle que je réfute, l'appuyer au moins sur des données historiques. Mais on ne nous offre rien de semblable, et il y a pour cela une raison excellente, c'est que les leçons de l'histoire se retournent entièrement contre les partisans de l'union de l'Eglise et de l'Etat. Dans le passé, cette union a été, parmi nous, une cause constante de persécution et de troubles. Au lendemain de la tentative malheureuse de la Constituante pour établir, à prix d'argent, une Eglise nationale, on vit des irritations et des rébellions éclater de toutes parts. Pourquoi ? Parce qu'on ne dirige pas l'Eglise : elle domine ou elle se proclame persécutée. Il est moins dangereux de vivre tout à fait en dehors d'elle et loin d'elle que d'avoir avec elle des rapports de voisinage et de comptabilité. On s'en aperçut bien lorsque, sur l'initiative du député de l'Hérault, Cambon, et sur le rapport de Boissy-d'Anglas, la Convention nationale, en 1795, décréta la séparation des Eglises et de l'Etat. Un réel apaisement des esprits fut la première conséquence de ce décret, qu'il est bon de faire connaître :

« La Convention nationale,
« Après avoir entendu le rapport de ses Comités de salut public, de sûreté générale de législation réunis,

« Décrète :

« Conformément à l'article 7 de la Déclaration des droits de l'homme et à l'article 122 de la Constitution, l'exercice d'aucun culte ne peut être troublé.

« La République n'en salarie aucun. Elle ne fournit aucun local, ni pour l'exercice du culte, ni pour les logements des ministres.

« Les cérémonies de tout culte sont interdites hors de l'enceinte choisie pour leur exercice.

« La loi ne reconnaît aucun ministre du culte. Nul ne peut paraître en public avec les habits, ornements ou costumes affectés à des cérémonies religieuses.

« Tout rassemblement de citoyens pour l'exercice d'un culte quelconque est soumis à la surveillance des autorités ; cette surveillance se renferme dans des mesures de police et de sûreté publique.

« Aucun signe particulier à un culte ne peut être placé dans un lieu public, ni extérieurement, de quelque manière que ce soit. Aucune inscription ne peut désigner le lieu qui lui est affecté ; aucune proclamation ni convocation publique ne peut être faite pour y inviter les citoyens.

« Les communes ou sections de commune, en nom collectif, ne pourront acquérir ni louer de local pour l'exercice des cultes. Il ne peut être formé aucune dotation perpétuelle ou viagère, ni établi aucune taxe pour en acquitter les dépenses.

« Quiconque troublerait par violence les cérémonies d'un culte quelconque ou en outragerait les objets sera puni suivant la loi du 22 juillet 1791 sur la police correctionnelle.

« Tout décret dont les dispositions seraient contraires à la loi est rapporté, et tout décret contraire à la présente loi publié par les représentants du peuple dans les départements est annulé. »

La France a vécu pendant cinq ans, pendant sept ans, pourrait-on dire, de 1795 à 1802, sous l'empire de cette loi de divorce entre l'Eglise et l'Etat. Pendant ces années d'égalité des sciences, a-t-on vu s'abattre les fléaux sur notre pays ? Mais, jamais, en aucun temps, la paix religieuse, la paix philosophique n'a été plus grande qu'à cette époque. Il y eut alors la libre et loyale concurrence des philosophies et des religions. Le clergé constitutionnel essaya d'attirer à lui les fidèles que rebutait le clergé catholique intransigeant. A son tour, ce dernier essayait d'augmenter le nombre de ses prosélytes. A côté des deux clergés rivaux, les théophilanthropes s'organisaient en congrégations déistes et recrutaient des milliers d'adhérents. Alors tous ceux qui le voulaient pouvaient établir le culte, s'intituler prophètes et même dieux. Aucune tradition, aucune secte n'était spécialement protégée. Le libre-penseur n'entretenait pas de ses deniers la religion du croyant et ne pouvait, par conséquent, se prétendre opprimé ou lésé.

Ce décret de la Convention était une conséquence naturelle des principes de la Révolution française. Pour le démontrer, il me suffirait, en négligeant toutes les autres preuves, de nommer celui qui l'a déchiré et fait disparaître.

(A suivre.)

LE CENTENAIRE DE 1789

Le Centenaire profane

SECTION DU RHONE

Conférence de M. Maurice Rouvier

Nous ne publions aujourd'hui qu'un compte rendu très sommaire de la conférence, faite à Lyon, le dimanche 9 janvier, par M. Maurice Rouvier, député des Alpes-Maritimes. C'est qu'en effet, la presse lyonnaise a déjà constaté tout entière le grand succès de la conférence organisée hier au Grand-Théâtre par la Société du Centenaire de 1789, et les journaux conservateurs en cachent mal leur dépit.

Nous comptons, en outre, pouvoir offrir bientôt à nos lecteurs le texte complet du magnifique discours de M. Rouvier.

La Société du Centenaire de 1789 n'a pas même un an d'existence, et si nous en exceptons la conférence de M. Jean Macé qui eut lieu aux premiers jours de sa fondation, la solennité d'hier était la première manifestation publique par laquelle, désormais organisée, constituée, ayant acquis tous ses droits de cité, elle affirmait énergiquement son existence et revendiquait de la démocratie tout entière la mission de préparer cette grande œuvre de reconnaissance et de gratitude populaire que sera le Centenaire de la Révolution.

Pour la célébration du Centenaire de 1789, les divergences d'opinion s'effacent dans une même pensée de gratitude. Il n'y a plus de partisans de telle ou telle fraction républicaine, il ne doit y avoir et il n'y aura que des fils reconnaissants de la Révolution, pleins d'un zèle pieux pour la mémoire de leurs ancêtres.

C'est ce grand enseignement qui se dégage de la journée d'hier, de la pensée et des discours de tous les orateurs ; ce serait, si on s'applique à en amener la réalisation pratique, le résultat le plus durable et le plus fécond de la fête.

Et cette fête n'était-elle pas la meilleure démonstration que, sans préoccupations de nuances politiques, poussés par la force des choses, tous les républicains vont au Centenaire chercher le terrain naturellement indiqué de l'entente et de l'union du parti ?

Il suffisait de jeter les yeux sur la salle pour s'en convaincre. Les plus modérés se trouvaient

à côté des plus avancés dans cette salle superbe où tous les représentants les plus éminents et les plus autorisés de la magistrature, de l'armée, de l'instruction publique, des corps élus, du commerce, de la banque et des arts libéraux, avaient tenu à honneur de montrer leur communauté de sentiments à l'égard du Centenaire.

Beaucoup de dames dans l'auditoire, signe des temps et de l'influence que pourraient avoir de pareilles manifestations plus fréquemment organisées. Il faut à la femme des cérémonies qui attirent et frappent sa pensée. Pour les attacher à la République, il est nécessaire de substituer aux cérémonies religieuses des cérémonies laïques, où elles trouveront un intérêt d'autant plus grand qu'on s'adressera non plus seulement à leur imagination aveuglément crédule, mais à leur raison, à leur cœur, par l'élevation des sentiments et des pensées.

Et M. Antonin Proust, en ouvrant la séance, par une courte et patriotique allocution, a si bien compris cette impression générale de ses auditeurs, qu'il l'a caractérisée d'un mot : « nous avons été heureux, mon ami Rouvier et moi-même, de saisir cette occasion de rendre un solennel hommage à la véritable religion de ce siècle qui est la religion du travail, en venant au milieu d'une population qui la pratique avec une telle foi, que grâce à elle, le nom français est admiré, respecté, aimé entre tous sur les marchés du monde entier. »

Le député des Deux-Sèvres rappelle qu'il avait été d'autant plus fier d'être appelé par la Société du Centenaire, que dès 1880, à l'époque où il fut appelé à faire partie du ministère Gambetta, il avait, lui aussi, rattaché ses souvenirs, ses espérances, ses aspirations, à cette grande date de 1789 et affirmé qu'il ne fallait pas franchir l'étape de 1889, sans avoir fait un suprême effort pour l'organisation du travail national.

De cette organisation, la France doit se préoccuper sans relâche, sans attacher aux bruits de guerre, répandus depuis quelque temps à la légère, une importance quelconque. La seule guerre qui nous menace à l'heure actuelle, c'est la guerre commerciale.

Il faut nous unir pour nous mettre à l'abri de toute menace, pour agir, prospérer et continuer cette grande œuvre d'émancipation du bras et de la pensée, qui a été entreprise par la

Révolution et que le patriotisme des citoyens peut imposer à leurs représentants à la Chambre et au Sénat.

Nous avons pensé, M. Rouvier et moi, diten terminant l'orateur, qu'un des instruments de la pacification des esprits serait la glorification du Centenaire de 1789. Nous pensions que l'Exposition de 1889, par sa préparation, serait le prélude de l'union définitive, et en formant le projet de préparer cette Exposition, nous avons pensé en outre que nous devions dès aujourd'hui, par des congrès de savants, d'artistes, de lettrés, de travailleurs de toute sorte, préparer cette grande encyclopédie du XIX^e siècle, qui est un véritable monument élevé par nos pères, qui glorifiera toujours leur mémoire.

Lorsque ce jour viendra, la ville de Lyon montrera qu'elle peut glorieusement lutter, comme elle l'a toujours fait, sur le terrain de la liberté commerciale. C'est ce sujet que M. Rouvier va traiter devant vous, et je lui donne la parole. (Double salve d'applaudissements.)

M. Maurice Rouvier, député des Alpes-Maritimes, s'est levé à son tour, salué par les applaudissements du public. Orateur puissant, d'une éloquence chaude et communicative allant et venant sur la scène, comme pour forger plus à l'aise sa pensée, lancée ensuite d'une voix vibrante et forte, il a su, pendant près d'une heure, maintenir son auditoire attentif à sa parole, captivé malgré l'aridité apparente du sujet et entraîné à interrompre d'applaudissements enthousiastes cette magnifique harangue.

Comme nous le disions tout à l'heure, nous donnerons prochainement le compte rendu de cette superbe conférence. En outre, la Société du Centenaire va probablement la publier dans une brochure de propagande. Il est donc inutile d'entrer ici dans des développements qui ne pourraient être que des redites.

Prenant pour thèse le puissant appui que la ville de Lyon avait apporté à la cause de la liberté politique, l'orateur a réclamé le même appui pour la cause de la liberté commerciale. Il a montré que de 1789, les principes de cette liberté avaient été posés à l'assemblée nationale et à la Constituante et que si l'on s'en était écarté plus tard, les raisons déterminantes furent des raisons politiques et non point des raisons

6

L'ÉPREUVE

PAR

CHARLES DESLYS

.....
Quand ils se revirent dans la journée :

— Suis-je assez docile?... lui dit-elle ; mais vous êtes donc un croyant, vous ?

— Hélas ! non, répondit-il, mais je pense que dans une église, un temple, une mosquée, fût-ce même une pagode, il est convenable de respecter la croyance des autres et d'élever son âme vers le ciel ; on est dans la maison d'un Dieu quelconque.

.....
Leurs relations continuèrent ainsi ; elle le consultait à tout propos ; lui, très ménager de ses conseils, et sachant les adoucir par tant de bonne humeur, d'aimable franchise et de vraie jeunesse, qu'ils semblaient plutôt plaisanter tous les deux.

— Non, disait-elle, non ! Grondez-moi, je le veux, j'en suis heureuse. On ne m'avait jamais fait de la morale ; c'est amusant ! Je sens une sincère amitié dans la vôtre. Et c'est pourquoi j'ai tant de plaisir à m'y soumettre... Que faut-il encore réformer en moi-même, autour de moi ? Dites... non, ne parlez pas, votre regard a suffi...

Tout en souriant, tout en cherchant en lui-même, il avait signalé des yeux le désordre qui les entourait.

Le lendemain, il trouva la maison sens dessus dessous, les domestiques encore affairés, tout ahuris. Ils avaient fait le ménage !..

— Hein ! lui dit Rosita, quelle révolution !.. Vous la désiriez, n'est-ce pas ?

— Le cadre est plus digne de vous, répondit-il, et les prétendants sérieux peuvent venir...

— Plaît-il !... un mariage !... Ah ! vous y songez pour moi ?

— N'est-ce pas le devoir d'un frère, répondit-il, et ne me considérez-vous pas comme tel ?

Dans ces derniers mots, dans l'attitude de Jacques, il y avait une certaine contrainte. Elle le regardait en dessous, avec une petite

moue coquette qui ne disait rien de bon, mais qui lui seyait à ravir.

— Oh ! oh ! reprit-elle d'un ton décidé, c'est un point sur lequel nous ne nous entendrions jamais, le mariage ! Gageons que nous l'envisageons d'une façon toute différente.

— Quelle est la vôtre ? interrogea-t-il acceptant le défi.

Rosita — l'avons-nous fait comprendre — était aussi vierge d'imagination que de corps. Elle paraissait tout savoir et ne savait rien du tout. Elle devinait, elle provoquait, non moins audacieuse qu'innocente.

— D'abord et d'une..., répondit-elle d'un petit air entendu, vous savez que, chez nous, les parents ne donnent pas de dot à leurs filles... Tout doit venir du mari. Qu'il soit brun ou blond, peu m'importe !... je le souhaite intelligent, élégant, sachant aimer et se faire aimer, mais, avant tout, très généreux, très riche... J'ai été élevée dans l'opulence, disons-le même, dans le gâchis fastueux, semant l'argent à pleines mains, le jetant par toutes les fenêtres. Il faut, vous le pensez bien, que ce train de vie continue... qu'il ne fasse que croître et embellir... L'hymen — vieux style ! apparaît

d'intérêt : on se battit à coups de tarif comme on se battait à coups de canon.

Eh bien ! s'il est vrai que les traditions de la Révolution soient conformes aux libertés commerciales, est-il moins vrai que nos institutions démocratiques soient directement et intimement liées à ce que cette liberté économique et cette liberté des échanges de l'alimentation soient respectées aujourd'hui, a-t-il déclaré en terminant.

Je dis, mes chers concitoyens, qu'il y a en quelque sorte identité entre les termes divers de ces mêmes libertés.

On a autrefois combattu sous l'empire, quand on luttait pour conquérir les libertés nécessaires. M. Thiers disait : Les libertés nécessaires sont : les libertés de la presse et de réunion.

Il y en a encore une qu'il faut respecter, celle de tout le monde, la liberté de l'alimentation. Cette liberté essentielle est la pierre angulaire d'une société démocratique (Bravos).

Un autre état de choses est donc impossible, et je vous convie, comme vous l'avez fait jadis au temps où il s'agissait de conquérir la liberté politique, à prendre de même la défense du drapeau de la liberté économique.

Il fut un temps où la liberté était violée, un silence de deuil planait sur la France, mais à Lyon, le drapeau de la République, de la démocratie était là et flottait fièrement.

Eh bien ! ce que vous aviez fait jadis, il faut le faire aujourd'hui, et si j'ai le bonheur de trouver ici des collaborateurs pour répandre cette bonne parole, pour l'étendre au delà, sur les départements voisins, je suis convaincu que ce que vous avez fait sous l'empire, vous le ferez encore sous la République, car le drapeau que je voudrais voir flotter sur nos murs, c'est le drapeau de la liberté du travail, de la liberté d'association. Ceci veut dire : il faut que vous fassiez triompher le drapeau de la liberté économique comme vous avez fait triompher la liberté politique. (Applaudissements prolongés.)

LES JÉSUITES

Les jésuites font, depuis quelque temps, beaucoup parler d'eux. Cette intéressante corporation, qui, pour avoir obstinément refusé, conformément à ses traditions, de se soumettre aux lois, s'est fait expulser de France, vient de reconquérir l'estime et

dans mes rêves sous forme de toilettes ébouriffantes, d'équipages de gala, de bijoux princiers, de fêtes et de plaisirs féeriques... Ah ! quand on est marié, c'est permis... Voilà mon idéal ! Quel est le vôtre ?

— Tout différent, répliqua-t-il, ainsi que vous l'avez prévu, Mademoiselle. Je ne suis pas le fils d'un nabab ; mon père, magistrat des plus honorables, ne m'a laissé qu'une fortune moyenne à laquelle doivent s'adjoindre les émoluments de ma profession.

— Ah ! oui ! fit-elle presque dédaigneusement, vous êtes employé ?...

— Dans les eaux et forêts, oui, Mademoiselle ; ce qui me permet de vivre où je le préfère... dans la montagne ou dans les bois, en pleine nature. J'ai d'ailleurs ce principe que tout homme doit se rendre utile et travailler pour son pays... Nous sommes des bourgeois.

— Pardon ! balbutia-t-elle, craignant de l'avoir blessé.

Mais lui, souriant et fier :

— Nous nous en faisons gloire, ajouta-t-il. Ma mère est une sainte femme, digne de tous les respects, n'ayant jamais conçu d'autre ambition que l'accomplissement de

l'amitié d'un Français, M le comte de Paris. C'est un petit commencement.

Le comte de Paris, en effet, vient de faire récemment une visite au collège des jésuites de Canterbury, et il a déclaré à ces excellents Pères que « s'il montait sur le trône de France », son premier acte serait de leur ouvrir toutes larges les portes du pays qui les a expulsés comme de simples prétendants.

Il paraît, dit le *Siècle*, que le comte de Paris nourrissait certaines préventions contre les révérends Pères ; il les avait sans doute contractées, ces préventions, en lisant l'histoire de son grand-père, et particulièrement le discours que prononçait M. Thiers en 1845, mais tout cela c'est de l'histoire ancienne. Où sont les neiges d'antan ?

Le duc d'Orléans, dans un testament très connu, recommandait à son fils de rester toujours « le serviteur exclusif, passionné de la Révolution. » On sait de quelle façon le comte de Paris a obéi aux suprêmes volontés de son père. Il n'y a pas lieu de s'étonner, dès lors, qu'il soit revenu de ses préventions sur le compte des jésuites. Ce sont là d'excellents citoyens. La République les a chassés, parce qu'ils refusaient de se soumettre à la loi commune.

Le premier soin du comte de Paris, quand il sera roi, sera de les ramener en France en leur faisant des excuses et de leur payer sans doute une indemnité pour leurs frais de déplacement. Le milliard des expulsés pourra faire pendant au milliard des émigrés, et la famille des princes, nous pouvons le croire, n'en abandonnera sa part à personne.

Les jésuites sont déjà aimés en France ; Léon XIII les chérissait et Philippe VII vient de les bénir. Avec le concours et l'appui d'un prétendant si populaire, il n'est pas douteux que le vœu des populations ne les rappelle bientôt.

PERSÉCUTIONS CATHOLIQUES

CONTRE LA FRANC-MAÇONNERIE

(Suite. — Voir les numéros 52 et suivants)

« La pitié publique, disait Mirabeau, semble embrasser sa défense ou, du moins, l'embellir. C'est un homme prodigieux, un

ses devoirs, se contentant de faire le bien, de donner le bon exemple. La maison n'est pas triste, au contraire, et les honnêtes plaisirs en ont toujours trouvé le chemin... J'y présenterai quelque jour une femme qui ressemble à mes sœurs, c'est-à-dire modeste et sensée comme elles... jolie, gaie, j'y tiens !... Mais ne rêvant rien au-dessus de sa condition, en dehors de son ménage... et sans autre orgueil que de rendre heureux le père de ses enfants...

— Ah ! oui, parut d'abord approuver Rosita ; il y a encore ça, les enfants !...

Et comme une enfant elle-même, elle se mit à rire aux éclats.

V

On ne revint pas sur ce sujet. Ils s'étaient sentis trop loin de compte, et n'avaient pu se défendre, ni l'un ni l'autre, d'un certain froissement. Jacques évitait de trop regarder en dedans de lui-même. Rosita, qui n'admettait guère qu'on restât insensible au pouvoir de ses charmes, se montra plus coquette, parfois agressive, mais d'autant plus charmante. Il ne parut pas en faire la remarque et se raidit dans la limite du rôle

bienfaiteur de l'humanité, un philosophe, un sage, qui va renouveler l'horrible drame de Socrate buvant la ciguë. Mille cris s'élevèrent, et de ces clameurs confuses on peut recueillir ces mots : *Qu'a-t-il fait ?... Qu'a fait sa femme ?... Qu'ont-ils fait ?* »

Le Parlement, dans son arrêt célèbre du 31 Mai 1886, l'acquitta faute de preuves, mais il fut expulsé de France par ordre de Louis XVI.

Il se rendit à Londres, autrefois le théâtre de ses opérations magiques, où il essaya de renouer avec ses adeptes. A cet effet, il fit publier dans le *Morning-Herald* un avis annonçant « que le temps est venu de commencer la construction du nouveau temple de Jérusalem », et invitant « tous les véritables maçons de Londres à se réunir, au nom de Jéhova, le seul dans lequel est une divine trinité, dans la soirée du 3 novembre 1786, à la taverne de Reilly, Great-Queen-Street, à l'effet de former un plan et de poser la première pierre fondamentale du véritable temple dans ce monde visible ». L'assemblée fut très-nombreuse, et peut-être Cagliostro eût-il réussi à Londres comme en France à capter la crédulité publique, si parmi ses assertions étranges il n'eût avancé : que les habitants de Médine se délivrent des lions, des tigres et des léopards, en chassant dans les forêts des porcs engraisés avec de l'arsenic, ces animaux dévorés par des bêtes féroces leur donnent la mort.

Le rédacteur du *Courier de l'Europe*, nommé Morand, rapporta le dire de Cagliostro en le commentant d'une façon plaisante : Il est curieux, disait-il en substance, que ce qui fait mourir les lions engraisés les porcs. L'article fit du bruit, on s'en amusa. Cagliostro comprit qu'il fallait payer d'audace, mais il commit une nouvelle faute, il porta un défi à Morand ; il l'invita par la voie des journaux à venir manger avec lui un cochon de lait engraisé à la manière arabe, déclarant qu'il n'en serait point incommodé et que Morand en mourrait. Le journaliste fit de ce singulier cartel le texte de nouvelles plaisanteries ; Cagliostro, dont l'habileté baissait visiblement s'emporta en injures contre son adversaire. Alors Morand cessant de railler lui porta des coups plus terribles, il raconta sa vie, ses escroqueries,

qu'il s'était tracé. Un frère aîné, rien de plus.

Cette prudente réserve trompait tout le monde, hormis Léon de Vaudreuil, qui l'observait avec une perspicacité plus amicale que jalouse. Il lui dit un jour :

— Prends garde ! Je t'en avais averti, tu joues avec le feu. Oh ! ne t'en défends pas, j'ai passé par là. *Experto crede Roberto*, comme nous disions au collège. Tu deviens mélancolique, irritable, nerveux... tu souffres, tu te sens pincé... avoue-le donc avec moi.

— Mais non !... répondit Jacques. Ce n'est qu'une étude, je le répète, et qui ne me passionne qu'à froid, indirectement... Quand je serai loin, dans trois jours, y penserai-je encore !... Tu m'écriras plus tard ce qu'il en sera advenu, je serai content de le savoir, voilà tout... Je ne la reverrai probablement jamais. J'ai presque envie de ne plus la revoir avant mon départ...

Léonce hochait la tête d'un air incrédule.

— Tu vas chez elle de ce pas ? dit-il.

Jacques se vit contraint d'en convenir, ou du moins à peu près.

(A suivre.)

ses jongleries, il fit ouvrir les yeux à ses nombreuses dupes. Dès lors, traqués par ses créanciers, afin d'éviter la prison, Cagliostro regagna furtivement le continent.

Il parcourut la Suisse qui ne lui offrit pas grande ressource; il se rendit dans les états du roi de Sardaigne qui lui intima l'ordre de les quitter sans délai; en Autriche, il essaya de la médecine empirique, mais l'autorité y mit empêchement. Enfin, ne sachant plus où porter ses pas, il se détermina à aller à Rome, où il arriva porteur de lettres de recommandation de l'évêque de Trente, à qui il avait persuadé que repentant de ses erreurs passées, il était bien décidé à rentrer dans le sein de l'Eglise.

À Rome, il vint modestement, évitant de se faire remarquer. N'osant s'occuper de Maçonnerie, afin de se procurer des moyens d'existence, il pratiqua la médecine, mais il ne fut pas heureux. Plusieurs personnes qu'il traitait ayant vu leurs maux s'aggraver, il perdit tout crédit. A bout de ressources et d'expédients, il écrivit à ses disciples de l'étranger pour leur demander des secours, mais il ne reçut aucune réponse.

A son arrivée à Rome, il s'était lié avec des francs-maçons, seulement la crainte de l'inquisition l'empêcha de se joindre à eux. Le saint-office du reste était à l'affût, il savait que des maçons tenaient Loge dans la ville sainte, mais le secret était si bien gardé qu'il ignorait les lieux de réunion. Cependant Cagliostro manquant absolument d'argent, le besoin chez lui devint plus fort que la crainte, il songea à se rapprocher des maçons et à exploiter à nouveau ses rites maçonniques. Il proposa à deux personnes qu'il supposait affiliées à la maçonnerie, de leur communiquer les secrets magiques de son rite égyptien. Ces prétendus maçons se soumièrent au cérémonial de la réception, ils se laissèrent insuffler, exorciser, encenser, etc.; mais quand il fut question de payer cinquante écus romains, prix convenu de la réception, ils ne reparurent plus.

Ces deux hommes n'étaient autres que des espions de police. Dans leurs diverses entrevues avec Cagliostro, ils avaient réussi à découvrir quelques renseignements sur les maçons de Rome.

Profitant de ces renseignements, ils dénoncèrent à l'inquisition l'existence des francs-maçons à Rome et les pratiques de Cagliostro.

Le 27 décembre 1789, les familiers du saint-office envahirent une maison du quartier de la Trinité-du-Mont, où se réunissait la Loge des *Amis sincères*.

Les Frères purent s'échapper, mais les archives, la correspondance et le mobilier de la Loge furent saisis.

Au même moment on arrêtait Cagliostro et on l'enfermait dans les prisons du château Saint-Ange où il resta près de deux années avant d'être jugé. (A suivre.)

JEAN SARRAZIN

Tout le monde connaît à Lyon notre illustre poète Jean Sarrazin, aussi grand par son dévouement à faire le bien que par le talent.

Nous sommes heureux d'apprendre que son aimable moitié, gravement malade depuis longtemps, vient d'être guérie par le Sirop de Vial de Vaise.

Il faut réellement que ce sirop soit bien supérieur à tous les autres produits pour opérer les cures merveilleuses qu'on voit chaque jour. Contrairement à ces autres produits, il cite au moins des personnes connus et honorablement connus, auprès desquelles on peut se renseigner. Cela, il est vrai, n'est guère nécessaire, car tout le monde sait combien il est efficace contre les rhumes, bronchites, catarrhes et toutes ces vilaines maladies que nous apporte l'hiver.

REVUE DES THÉÂTRES

Lyon. — GRAND-THÉÂTRE. — Rien de saillant cette semaine, si ce n'est le troisième début de M. Olive Roger dans *Martha*. Comme on s'y attendait, Roger a été reçu sans contestation.

Cette représentation de *Martha* a été en effet, avec Massart, qui remplissait le rôle de Lyonnel; Roger, Berlhomme et M^{mes} Verheyden et Arnaud, une des meilleures de cette année.

Quoique ce ne soit pas du théâtre proprement dit, je ne veux point passer sous silence le concert organisé par la Société du Centenaire de 1789.

M^{mes} Baux et Hammann, MM. Albert, Berlhomme et Isouard avaient bien voulu répondre à l'appel de la Société, apportant ainsi l'appui de leur talent à une œuvre si éminemment démocratique. M. Massart, qui avait d'abord promis son concours, s'était excusé la veille par suite de la représentation des *Huguenots* le soir.

M. Isouard, que nous ne saurions trop féliciter en cette circonstance, a bien voulu au dernier moment remplacer M. Massart dans le duo de la *Muette de Portici*, avec M. Albert.

Les applaudissements et les rappels que leur ont fait une salle comble ont prouvé à nos excellents artistes que le public lyonnais sait récompenser le dévouement en même temps qu'il sait apprécier le talent.

Une des parties les plus intéressantes de ce concert a été l'exécution de la *Marseillaise*. Notre hymne national, chanté par M. Albert, accompagné par l'orchestre du Grand-Théâtre et par un chœur de près de deux cents exécutants, composé des deux sociétés chorales: l'Harmonie Gauloise et l'Union lyrique, a été admirablement exécuté et vivement applaudi.

Nos plus vifs remerciements à nos artistes et aux sociétés chorales qui ont prêté leur concours à cette fête.

COLLECTION HETZEL
Paris — 18, Rue Jacob — ParisRomans d'aventures
JEAN CASTEYRASAVENTURES DE TROIS ENFANTS EN ALGÉRIE PAR
AD. BADIN.Un volume in-8° illustré de 81 dessins, par Benett. —
Broché, 7 fr.; cartonné, 10 fr.; relié, 14 fr.

Voici une histoire faite pour montrer que la confiance, l'énergie et le courage peuvent avoir raison de tous les obstacles, même quand ceux qui ont à les vaincre ne sont que des enfants. C'est une véritable odyssée à travers l'Algérie, dont la lecture ne pourra fournir à la jeunesse que de bonnes et salutaires leçons. Tout en croyant ne s'intéresser qu'aux déceptions, aux souffrances, aux dangers qu'ont à surmonter de pauvres enfants à la recherche d'un parent introuvable, le lecteur, une fois fermé ce volume, n'ignorera rien de l'histoire et de la géographie de notre colonie d'Afrique, ni de ses ressources, ni de ses richesses. N'est-ce pas la justification même de ce titre général qui sert de devise à la *Bibliothèques d'Education et de Récréation*: Instruire en amusant! L'illustration ne compte pas moins de quatre-vingts dessins de Benett, reproduisant les sites au milieu desquels se déroule ce récit.

Au moment où le public s'intéresse si vivement à tout ce qui touche à l'armée, la **Grande Encyclopédie** vient de publier dans sa 60^e livraison un article très complet sur l'importante question des *Approvisionnements*. Lire dans la même livraison un travail important sur les *Apprêts* (Industrie) et un exposé détaillé de la question de l'*Apprentissage*.

Prix de la livraison: 4 fr.; du volume broché: 25 fr. Reliure: 5 fr. en plus.

H. LAMIRAULT et C^e, rue de Rennes, 61, à Paris.

Paris-Noël (2^{me} année). — Par suite d'arrangements intervenus entre notre administration et celle du *Paris-Noël*, nous sommes en mesure de fournir à nos abonnés et à nos lecteurs le numéro de *Paris-Noël*, 2^e édition, qui vient d'être mis en vente.

Paris-Noël est la publication la plus parfaite, à coup sûr, que l'on ait exécuté dans ce genre; quant à sa valeur artistique et littéraire, nos lecteurs pourront s'en rendre compte en parcourant la liste de ses collaborateurs.

La partie littéraire renferme des contes et nouvelles, par MM. Victorien Sardou, Coppée, Th. de Banville, Alph. Daudet, J.-M. de Hérédia, Armand Silvestre, Paul Arène, Catulle Mendès, Paul Bourget, Ed. Rod, Paul Hervieu, Gustave Gœtschy; par la partie artistique, les *illustrations en noir et en couleurs* sont signées: Léon Bonnat, Heilbuth, J. Worms, J. Lewis Brown, Pokitanoff, Tissot, Pinchart, Adrien Marie, Girardon, Béthune, A. Fourrié, A. Brun.

Six suppléments: Eaux-fortes, aquarelles, héliogravures, par Chaplin, Henner, Detaille, Louise Abbema, Roybet et Boutet de Monvel contribuent à mettre hors de pair ce splendide numéro.

GUÉRISON RAPIDE ET SANS FRAIS

M. SOLÈME, membre Corr. de la Société de Médecine au MANS (Sarthe), envoie à tout malade qui la demande, et cela dans un but humanitaire, sa méthode cachetée contre un timbre de 15 centimes. — **Maladies contagieuses**, Echauffements, etc. Vices du sang, Dartres, **Eczémas**, Démangeaisons, Plaies des jambes, Hémorrhoides, **Asthme, Toux, Catarrhes, Bronchites.** 1196

L'Administrateur-Gérant: J. REYNIER

BULLETIN D'ABONNEMENT
AU JOURNAL

LE « FRANC-MAÇON »

ABONNEMENTS: Six mois..... 4 fr. 50. — Un an..... 6 fr. — Etranger (union postale). Un an..... 8 fr.

Je soussigné _____ demeurant à _____
par _____ département _____
déclare m'abonner pour _____ au journal le *Franc-Maçon*.

USINE A VAPEUR — FABRICATION MECANIQUE
BONTOUX Fils
 à TASSIN-LA-DEMI-LUNE (Rhône)

Spécialité de Tuyaux en terre cuite pour conduites
 d'eau et bâtiments
 Sièges inodores en faïence
 Vases à fleurs de toutes dimensions, pour Horticulteurs

PHOTOGRAPHIE CÉLESTIN BILLARD
 Rue Jean-Baptiste-Say, 22
 (Près la gare de La Violette et du boulevard de la Croix-Rousse)
 LYON

Portraits artistiques à l'huile ou au pastel et à l'aquarelle. Tout ce qui concerne la
 Photographie. Reproductions photographiques des portraits peints
 ou dessinés et au daguerréotype. Portraits après décès.
ON OPÈRE TOUS LES JOURS PAR TOUS LES TEMPS, ON SE REND À DOMICILE
 On remet à neuf les anciens Daguerrotypes

H. LAMIRAULT & C^{ie} Éditeurs LA PARIS 61, Rue de Rennes, 61

GRANDE ENCYCLOPÉDIE
 INVENTAIRE RAISONNÉ
 Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX^e Siècle

SOUS LA DIRECTION DE
 MM. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut; Hartwig Derembourg, professeur à l'École des langues
 orientales; F. Garville Dreyfus, député de la Seine; A. Giry, professeur à l'École des chartes; Glanville,
 membre de l'Institut; Dr L. Hahn, bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine de Paris;
 G.-A. Laisant, député de la Seine; H. Laurent, examinateur à l'École polytechnique; E. Levasseur,
 membre de l'Institut; H. Marion, chargé de cours à la Sorbonne; E. Müntz, conservateur de l'École
 nationale des beaux-arts; A. Walz, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25.000 ILLUSTRATIONS ET CARTES hors TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8^e
 totalisant de 1.200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires.
 Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 f.

Chaque livraison	Payables à raison	Chaque volume broché
1 franc	de 10 francs par mois	25 francs

LA PRINCIPALE
 51, Rue de Chartres, 51
 LYON

Bureau spécial pour l'Achat et la Vente
 DES IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE

Directeur : M. LOUIS
 DÉFENSEUR AU TRIBUNAL DE COMMERCE

Avis aux Maçons

A vendre en tout ou par partie, 450 ouvrages
 environ, 500 volumes par les auteurs maçonniques
 les plus célèbres des XVIII^e et XIX^e siècles.
 Ecrire à M. Rosen, rue Chappe, 9, Paris, pour
 recevoir renseignements et catalogue.

VIE DE FAMILLE Soins particuliers, aux meilleures
 conditions, offerte à des jeunes
 gens français ou étrangers, de 9 à 16 ans environ,
 qui suivraient ou non les cours du lycée et pourraient prendre
 des leçons à domicile, chez M. H. de Sobatier-Plantier,
 professeur, propagateur des fêtes d'enfants, rue Flo-
 tine, 1, Nîmes (Gard).

Dans tous les Kiosques et chez tous les Marchands de Journaux

LE COURRIER DE LYON

ADRIEND DUVAND

Rédacteur en chef

ET DU SUD-EST

Grand Journal Républicain du soir, paraissant à quatre heures

Avec le Tableau de la Bourse de Lyon du jour

PAUL BERTNAY

Secrétaire de la Rédaction

La 1^{re} Edition contient la cote du Comptant, et la 2^e Edition contient le cours des Valeurs à terme et l'Après Bourse de Paris

Le Courrier de Lyon publie tous les jours un Premier-Lyon sur les principales questions à l'ordre du jour, des Informations politiques, une Revue
 très complète de la Presse française et étrangère, des articles sur la Politique étrangère, sur les Actualités de Lyon, de Paris et des Départements. — Chaque
 jour, le Courrier de Lyon publie sous ce titre : LES AFFAIRES, un bulletin très complet contenant tous les renseignements intéressant la soierie, les industries
 de Lyon et de la région et les Syndicats lyonnais. — Service télégraphique donnant les dernières Dépêches de la journée à la Chambre et au Sénat.

Programme complet des Théâtres, avec le nom des Personnages et le nom des Acheteurs

MARDI PROCHAIN, 28 DÉCEMBRE COMMENCERA LA PUBLICATION EN FEUILLETON DE

L'AFFAIRE DE LA RUE DE LA BARRE

10 cent.

GRAND ROMAN LYONNAIS INÉDIT

10 cent.

Rédaction et administration : RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE, 78

LYON, 52, Rue Ferrandière, 52, LYON

IMPRIMERIE NOUVELLE

ASSOCIATION SYNDICALE DES OUVRIERS TYPOGRAPHES

Labeurs, Affiches, Lettres de décès, Mémoires, Registres, Journaux, etc.